



LE CABINET IMMOBILIER

VENTE

BAREME D'HONORAIRES MAXIMUM DE LE 4 LE CABINET IMMOBILIER AU : 11 décembre 2023

Prix net vendeur	Montant des honoraires
Jusqu'à 60 099 €	5500 €
De 60 100 à 99 999 €	7500 €
De 100 000 à 149 999 €	9000 €
De 150 000 à 179 999 €	10500 €
De 180 000 à 234 999 €	12000 €
De 235 000 à 269 999 €	14000 €
Au delà de 270 000 €	5,5 %

Prix TTC (TVA au taux en vigueur de 20% incluse) à la charge du vendeur.

Mandat de recherche

Se reporter au barème d'honoraires de vente

Estimation

Gratuit

Documents officiels, valeurs vénales (notaires, avocats ...)

Gratuit



LE
CABINET
IMMOBILIER

LOCATION

Honoraires à la charge du propriétaire :

Visite, constitution du dossier du locataire et rédaction du bail	4,4 % TTC du loyer annuel Hors Charges
Etat des lieux	3 € TTC / m ² du surface habitable

Honoraires à la charge du locataire :

Visite, constitution du dossier du locataire et rédaction du bail	4,4 % TTC du loyer annuel Hors Charges
Etat des lieux	3 € TTC / m ² du surface habitable

Ou conformément aux plafonds fixés par décret n° 2014-890 du 01/08/2014 comme suit :

- Etat des lieux : 3 € / m²
- Visite du logement, création du dossier locataire, rédaction du bail de location:
 - Zone très tendue (zone A bis article R.304-1 CCH): 12 € TTC maximum par m²
 - Zone tendue (zone A et B annexe Décret n°2013-392 du 10 /05/2013): 10 € TTC maximum par m²
 - Reste du territoire (zone C) : 8 € TTC maximum par m²